



Objet : Mathématiques au collège – Année scolaire 2026

Chères et chers collègues,

En cette année scolaire 2026, plusieurs évolutions importantes concernent l'enseignement des mathématiques au collège en Nouvelle-Calédonie. La présente lettre a pour objet d'attirer votre attention sur quatre points qui appelleront, selon les cas, une appropriation immédiate, une préparation progressive ou un appui pédagogique renforcé : la mise en œuvre du nouveau programme de mathématiques du cycle 3 en sixième, le calendrier de la réforme du cycle 4, l'évolution de l'épreuve écrite de mathématiques du diplôme national du brevet à compter de la session 2026, ainsi que la publication d'un livret ressource consacré à la prévention de l'innumérisme.

## **Cycle 3 : mise en œuvre du nouveau programme de mathématiques en sixième à la rentrée 2026**

La rentrée 2026 marque, pour les classes de sixième de Nouvelle-Calédonie, l'entrée en application du nouveau programme de mathématiques du cycle 3, publié au [Bulletin officiel du 17 avril 2025](#). Déjà mis en œuvre en métropole à partir de septembre 2025, ce programme s'appliquera donc en Nouvelle-Calédonie selon le calendrier austral, à compter de février 2026 pour la classe de sixième. Il ne constitue pas une rupture totale avec le cadre antérieur, mais il introduit des évolutions importantes de structure, de contenus et de mise en œuvre.

La première évolution majeure tient à son organisation par niveau de classe. Le programme distingue désormais explicitement le CM1, le CM2 et la 6e, alors que l'ancien cadre était davantage structuré à l'échelle du cycle. Cette évolution rend la progressivité plus lisible et conduit les professeurs de sixième à repenser leurs progressions annuelles à partir d'attendus explicitement formulés pour leur niveau.

Le texte donne une place centrale à la résolution de problèmes, présentée comme le critère principal d'évaluation de la maîtrise des concepts enseignés. Il insiste sur la nécessité d'un enseignement explicite des démarches de compréhension, de modélisation, de calcul, de validation et de communication. Il précise également qu'au cours moyen, les élèves doivent traiter au moins dix problèmes par semaine, une partie pouvant être proposée à l'oral. Cette orientation engage à faire de la résolution de problèmes non pas un simple exercice terminal, mais bien le cœur de l'activité mathématique.

Le programme renforce aussi la place de la mémorisation, des automatismes et des stratégies de résolution. En sixième, les automatismes couvrent l'ensemble des domaines du programme, mais portent sur des connaissances, procédures et stratégies déjà étudiées au cours moyen. Le texte rappelle en outre que les élèves du cycle 3 n'utilisent pas la calculatrice au quotidien ; son usage peut être autorisé par l'enseignant lorsqu'il est jugé pertinent pour une tâche donnée ou pour répondre à certains besoins.

Le programme explicite plus nettement la place de l'oral et le rôle des écrits intermédiaires. Il souligne également la nécessité d'une évaluation à visée formative et l'importance d'un climat de classe à la fois bienveillant et exigeant. Il rappelle que l'évaluation doit permettre à l'élève d'identifier ses réussites, de comprendre ses erreurs et de progresser.

Sur le plan des contenus, plusieurs évolutions doivent être signalées. Le programme rend désormais explicites deux champs auparavant moins identifiés comme tels : la pensée algébrique et la pensée informatique. En sixième, la pensée algébrique se traduit notamment par un travail sur les nombres inconnus, les égalités à



compléter, les motifs évolutifs et les modèles pré-algébriques ; la pensée informatique prend place à travers les notions d'instructions, de séquences d'instructions, de répétitions, d'entrées et de sorties, dans des activités pouvant être menées avec ou sans machine.

Le domaine organisation et gestion de données s'élargit aux probabilités. En sixième, les élèves sont amenés à comprendre qu'une probabilité est un nombre compris entre 0 et 1, à calculer des probabilités dans des cas simples d'équiprobabilité et à comparer des résultats observés à une probabilité calculée. La proportionnalité devient par ailleurs un domaine identifié à part entière ; elle reste travaillée dans le cadre des grandeurs, avec des procédures adaptées telles que la linéarité multiplicative, la linéarité additive ou le retour à l'unité. Le programme précise explicitement que la technique du produit en croix n'est pas enseignée à ce stade.

En géométrie, plusieurs attendus sont renforcés ou rendus plus explicites. L'usage du rapporteur relève bien de la sixième. S'ajoutent ou se précisent notamment la somme des angles d'un triangle, la bissectrice d'un angle saillant, la médiatrice d'un segment, ainsi que la construction du cercle circonscrit à un triangle. En grandeurs et mesures, la sixième voit s'installer progressivement les formules du périmètre du disque et de l'aire du carré et du rectangle, avec une première sensibilisation au calcul littéral par substitution de valeurs numériques à des lettres.

Dans le contexte de la Nouvelle-Calédonie, cette réforme doit être abordée avec vigilance. Les élèves entrant en sixième en 2026 n'auront pas tous bénéficié d'une continuité parfaite avec les nouveaux attendus du cycle 3. Il conviendra donc de prévoir, en début d'année, des temps d'ancrage, de diagnostic et de consolidation, afin de construire méthodiquement la continuité école-collège plutôt que de la supposer acquise.

Ressources institutionnelles utiles :

- [Programme de mathématiques du cycle 3 – Bulletin officiel du 17 avril 2025](#) ;
- [Enseigner au cycle 3 – éduscol](#) ;
- [Ressources d'accompagnement du programme de mathématiques au cycle 3 – éduscol](#) ;
- [Exemples pour la mise en œuvre du programme de mathématiques en 6e](#).

Ressources calédoniennes :

- [Étude comparative du programme de mathématiques 2023 vs 2026 pour le cycle 3](#) ;
- [Foire Aux Questions \(FAQ\) sur la réforme](#).

## Cycle 4 : calendrier et principales orientations du nouveau programme de mathématiques

La réforme du programme de mathématiques du cycle 4 est désormais arrêtée au plan national. Elle résulte de l'[arrêté du 18 février 2026](#), publié au Journal officiel du 4 mars 2026 et au Bulletin officiel du 5 mars 2026, auquel est annexé le nouveau programme de mathématiques.

Le texte prévoit une mise en œuvre progressive par niveau de classe. En France hexagonale, le nouveau programme entre en application à la rentrée 2026-2027 pour la 5e, à la rentrée 2027-2028 pour la 4e et à la rentrée 2028-2029 pour la 3e. Rapporté au calendrier austral de la Nouvelle-Calédonie, cela conduit à la chronologie suivante : mise en application en 5e à la rentrée 2027, en 4e à la rentrée 2028, puis en 3e à la rentrée 2029. Pour l'année scolaire 2026 en Nouvelle-Calédonie, les équipes ne sont donc pas encore dans la mise en œuvre effective du nouveau programme, mais bien dans une phase d'anticipation et de préparation.

Le nouveau programme de cycle 4 s'inscrit dans une logique de renforcement de la cohérence des apprentissages sur l'ensemble du cycle. Il place au premier plan la résolution de problèmes, explicitement



présentée comme un levier essentiel de l'apprentissage des mathématiques. Elle irrigue l'ensemble des domaines du programme, permet de relier les savoirs entre eux et mobilise les compétences mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner, communiquer.

Le texte insiste également sur les automatismes, en précisant qu'ils ne doivent pas être réduits à un entraînement mécanique. Leur développement doit s'inscrire dans une progression pensée par les professeurs, donner du sens aux procédures, favoriser le réinvestissement régulier et faire l'objet, lorsque cela est nécessaire, d'actions de remédiation.

Le programme accorde une place importante à la pensée algébrique et au calcul littéral, avec une vigilance explicite contre une approche purement technique. Il précise que l'introduction du calcul littéral doit reposer sur le développement d'une pensée algébrique appuyée sur des manipulations concrètes et des représentations adaptées, afin de permettre la généralisation, la démonstration et la modélisation.

Le cycle 4 est désormais structuré autour de grands domaines identifiés sur les trois niveaux : nombres et calculs, organisation et gestion de données et probabilités, proportionnalité et fonctions, espace et géométrie, ainsi que pensée informatique. Les probabilités sont bien installées sur l'ensemble du cycle, et la pensée informatique est abordée sous l'angle de l'algorithmique, avec une progression explicite jusqu'en fin de troisième.

Sur le plan pédagogique, cette réforme invite les équipes à réfléchir davantage à la progressivité sur trois années. Il ne s'agit plus seulement de penser la cinquième, la quatrième ou la troisième séparément, mais de raisonner à l'échelle du cycle : répartition des apprentissages, cohérence des progressions, consolidation des acquis, articulation des évaluations. Dans le contexte calédonien, l'année 2026 peut donc être mise à profit pour engager une lecture collective du texte, identifier les principales évolutions par rapport au programme actuellement en vigueur, anticiper les besoins de formation et examiner les incidences possibles sur les évaluations, notamment en lien avec la réforme du DNB.

Textes de référence :

- [Arrêté du 18 février 2026 sur Légifrance](#) ;
- [Programme de mathématiques du cycle 4 – annexe officielle](#) ;
- [Ressources d'accompagnement du programme de mathématiques au cycle 4 – éduscol](#).

## **Diplôme national du brevet : évolution de l'épreuve écrite de mathématiques à compter de la session 2026**

À compter de la session 2026, l'épreuve écrite de mathématiques du diplôme national du brevet évolue. Elle conserve une durée totale de 2 heures, un coefficient 2, et elle est désormais notée sur 20 points. Elle se compose de deux parties distinctes : une première partie d'automatismes, d'une durée de 20 minutes, sans calculatrice, notée sur 6 points ; puis une seconde partie de raisonnement et de résolution de problèmes, d'une durée de 1 h 40, avec calculatrice autorisée, notée sur 14 points.

Pour cette seconde partie, il convient de relever explicitement que la qualité de la rédaction est évaluée à hauteur de 2 points. Cette évolution confirme l'importance d'un travail régulier sur les automatismes, mais aussi sur la justification, la rédaction et l'expression rigoureuse des démarches mathématiques. Elle invite à préparer les élèves non seulement à trouver, mais aussi à expliquer, organiser et communiquer leur raisonnement avec précision.



Les équipes pourront utilement prendre appui sur les ressources institutionnelles suivantes :

- [Modalités officielles de l'épreuve au Bulletin officiel](#) ;
- [Page éducol consacrée aux épreuves du DNB](#) ;
- [Liste indicative des automatismes susceptibles d'être mobilisés lors de l'épreuve écrite de mathématiques](#) ;
- [Sujets zéro de mathématiques du DNB](#) ;
- [Page ministérielle relative au diplôme national du brevet](#).

## Prévention de l'innumérisme : publication d'un livret ressource

Dans le cadre des actions engagées en Nouvelle-Calédonie pour la prévention de l'innumérisme, un livret d'activités intitulé « Autour du nombre » est mis à la disposition des équipes. Ce document a été conçu au cours de l'année 2025 par les chargés de mission Cédric Thaumiot et Davina Koteureu, avec la contribution de Claire Mautalen et Emilie Ratinaud. Il constitue un outil de remédiation concret, directement mobilisable dans les classes et les dispositifs d'accompagnement.

Le livret part d'un constat clair : les élèves en situation d'innumérisme ne parviennent pas à mobiliser de façon suffisamment solide les notions élémentaires de mathématiques, du calcul et des modes de raisonnement qui leur ont pourtant été enseignés. Le document rappelle que cette fragilité prend souvent racine dans une maîtrise insuffisante des fondamentaux, en particulier dans la construction du nombre, la compréhension de concepts de base et l'acquisition des automatismes, notamment en calcul mental.

Ce livret est prioritairement destiné aux élèves de sixième présentant des difficultés repérées à l'issue du test « Autour du nombre », utilisé dans l'académie depuis 2019 pour identifier les niveaux de maîtrise des compétences nécessaires à l'apprentissage de la numération, du calcul et de la résolution de problèmes. Le document précise toutefois qu'il peut également être exploité avec des élèves de cycle 3, ainsi qu'avec des élèves plus fragiles d'autres niveaux du collège, voire du lycée professionnel.

L'outil est structuré autour de quatre grands thèmes : lire et écrire des nombres, comparer et ordonner des nombres, automatismes et résolution de problèmes. Il propose des activités progressives organisées en trois niveaux de difficulté, sous une forme volontairement accessible et motivante, avec des « missions » et des « défis », tout en conservant une réelle rigueur didactique. Il comprend également, à destination des enseignants, des remarques préalables sur les difficultés fréquentes rencontrées par les élèves, ainsi que des pistes d'outillage numérique et des supports variés pour travailler la numération, les comparaisons, le calcul mental et la modélisation en résolution de problèmes.

Ce livret n'a pas vocation à se substituer à l'enseignement ordinaire ; il a vocation à fournir un appui structuré, explicite et progressif pour les élèves les plus fragiles, afin de consolider les acquis indispensables à la réussite au collège. Il pourra utilement être mobilisé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, des groupes de besoins, des temps de remédiation, ou encore dans les liaisons entre l'école et le collège. Il est joint au présent message et pourra également être relayé sur le site disciplinaire.

Lien de téléchargement du livret : <https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/DJ4SdwkMzew4QWE>

Je vous remercie par avance de l'attention portée à ces différents points et vous souhaite une très bonne préparation de l'année scolaire 2026.